



SEGRÉ EN ANJOU BLEU

LES CLOSERIES II



17 474
habitants*



Commerces



Etablissement
Scolaire



Santé



Transports



Commune angevine du Segréen, Marans se situe au nord-ouest de Gené, sur la route D184. Son territoire se trouve sur l'unité paysagère du Plateau du Segréen et elle est depuis le 15 décembre 2016 intégrée à la nouvelle commune de Segré-en-Anjou Bleu.

Commune attractive et dynamique, Segré en Anjou Bleu offre tous les équipements urbains nécessaires au quotidien : écoles, supermarché, commerces, pharmacies, pôle santé, agence postale, transports etc. Les activités associatives culturelles sont riches et variées et les activités sportives sont mises en avant par des équipements publics de qualité.

Idéalement située, Marans offre un cadre de vie agréable et paisible pour l'ensemble de la famille et ce à moins de 5 minutes de Segré-en-Anjou Bleu et à 30 minutes d'Angers.

* Regroupement des 15 communes déléguées





Une commune agréable dans un cadre privilégié



1 tranche



3 hectares



49 lots



4 minutes
de Segré



de 370
à 577 m²

Le lotissement « Les Closeries 2 » se situe entre le centre bourg à l'Ouest, le lotissement « Les Closeries 1 » au Nord et un hameau existant au Sud. Il a pour vocation l'aménagement d'un secteur couvrant une superficie de 30 059 m² environ, au contact du bourg de MARANS.

Il est prévu un nombre total de 49 logements destinés à la vente aux particuliers à vocation d'habitat principal ainsi qu'une parcelle dédiée à un poste de transformation. L'aménagement du lotissement reste dans la continuité des trames viaries du lotissement « Les Closeries 1 ».

La superficie moyenne globale des lots dans le lotissement « Les Closeries 2 » est de 445 m².

La viabilisation de cette opération a été menée avec une approche environnementale marquée notamment par la réalisation de noues d'écoulement d'eau pluviale à ciel ouvert qui participent à la structure urbanistique de l'ensemble, jouxtant pour la plupart des cheminements piétons, des haies bocagères et bandes plantées favorisant l'agrément climatique et paysager des habitations. Les clôtures sont accompagnées sur les espaces communs ou privés de haies bocagères permettant de créer l'ambiance d'un quartier paysager.

